

A Antibes, le 23 janvier 2018

BAREME DES HONORAIRES

LOCATION

HABITATION selon zonage loi Allur HONORAIRES DE LOCATION IMPUTABLES AU LOCATAIRE	LOCATIONS VIDES OU MEUBLEES Etat des lieux : 3€/m² de surface habitable Visite des lieux, constitution du dossier, rédaction du bail : 10/m² de surface habitable
HONORAIRES DE LOCATION IMPUTABLES AU BAILLEUR	Etat des lieux : 3€/m² de surface habitable Visite des lieux, constitution du dossier, rédaction du bail : 10/m² de surface habitable
PROFESSIONNEL HONORAIRES DE LOCATION TTC à la charge du preneur	BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL 30% du loyer triennal charges comprises

GESTION

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE HONORAIRES DE GÉRANCE	LOCATION VIDE OU MEUBLÉE 8% TTC du montant du quittancement
GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS	Au réel, actuellement 2,7% TTC du montant du quittancement

VENTE

HABITATION ET PROFESSIONNEL	HONORAIRES DE TRANSACTION*
Prix de vente inférieur à 150 000€	10% TTC
Prix de vente compris entre 150 000€ et 300 000€	8% TTC
Prix de vente compris entre 300 000€ et 500 000€	7% TTC
Prix de vente supérieur à 500 000€	6% TTC

*Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat

NC GESTION Société à Responsabilité Limitée au capital de 3000 euros

Siège Social : Le Francel, 4 avenue Marie Guignon, 06600 ANTIBES.

SIRET : 833 379 878 R.C.S Antibes

Carte Professionnelle CPI 0605 2017 000 023 292 délivrée par la CCI de NICE.

Garantie financière par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La
Défense Cedex

N° DE TVA Intracommunautaire FR 51 833379878